



HAL
open science

**L'abstention, mises en discours d'un évènement
médiatique: le cas de l'élection présidentielle de 2012
dans la presse écrite nationale**

Matthias Cosentino

► **To cite this version:**

Matthias Cosentino. L'abstention, mises en discours d'un évènement médiatique: le cas de l'élection présidentielle de 2012 dans la presse écrite nationale. Sciences de l'information et de la communication. 2012. dumas-00764197

HAL Id: dumas-00764197

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00764197v1>

Submitted on 12 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'abstention, mises en discours d'un événement médiatique

Le cas de l'élection présidentielle de 2012 dans la presse écrite nationale

Nom : COSENTINO
Prénom : Matthias

UFR LLASIC, Département Information et Communication

Mémoire de master 1 - RETIC crédits - 10

Spécialité ou Parcours : **parcours étude**

Sous la direction de **BENOÎT LAFON**

Année universitaire 2011-2012

Remerciements

En préambule à ce mémoire, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à son élaboration.

Je tiens à remercier Monsieur Lafon, qui, en tant que Directeur de mémoire, s'est montré disponible et à l'écoute, ainsi que pour l'aide et le temps qu'il a bien voulu me consacrer et sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Je tiens également à remercier Mme Martin-Juchat pour ses précieux conseils et M. Cabedoche pour un cours particulier éclairant.

Je n'oublie pas mes parents et mes coachs pour leur contribution, leur soutien et leur patience.

Enfin, j'adresse mes remerciements à tous mes proches et amis, en particulier à Vanille Beaumont et Léa Abadie, qui m'ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

Merci à tous et à toutes.

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : COSENTINO..... PRENOM : MATTHIAS.....

DATE : 13/06/2012..... SIGNATURE :



Sommaire

PARTIE 1 – VERS UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE DE L’ABSTENTION.....	7
CHAPITRE 1 – DEFINIR L’ABSTENTION	8
Un acte de communication	8
Une construction sociale.....	9
La position centrale des médias.....	13
CHAPITRE 2 – L’ABSTENTION COMME MODELE D’EVENEMENT	16
La complexité de dire l’abstention	16
Abstention, cadres et jeux de langages	17
Approche socio-sémiologique de l’abstention.....	19
PARTIE 2 – ANALYSE DE MISES EN DISCOURS DE L’ABSTENTION AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2012 DANS LA PRESSE ECRITE NATIONALE	24
CHAPITRE 1 – UNE ANALYSE LEXICALE DE LA PRESSE ECRITE NATIONALE	25
Le choix de la presse écrite nationale	25
Le choix d’une analyse lexicale.....	26
CHAPITRE 2 – L’ABSTENTION ET SES MOTS	28
Des mots qui inquiètent.....	28
Des mots qui jugent.....	30
Des mots qui imagent	32
Des mots qui analysent.....	33
CHAPITRE 3 – LES VARIANTES D’UN MEME PROFIL.....	34
Profil général de l’abstention.....	34
Un profil variable	36

Introduction

« 10 juin 2012 - À 42,9%, l'estimation Ipsos / Logica Business Consulting de la participation confirme que l'on a battu un nouveau record d'abstention pour un 1er tour des Législatives en France¹ »

Peut-on s'abstenir ? La question ne ferait pas l'ombre d'un doute si elle était posée dans les bureaux d'Ipsos France où l'on brandirait alors un beau diagramme circulaire bicolore en nous expliquant que le secteur rouge, c'est celui de l'abstention, et que l'on peut donc s'abstenir.

S'abstenir est un verbe pronominal au sens de « ne pas faire, se retenir (de)² ». Mais s'abstenir, n'est-ce pas déjà *faire* ?

Abstention « concerne depuis le milieu du XIX^e s. (1863) le fait de ne pas s'exprimer dans un vote² ». Mais l'abstention ne peut-elle pas être entendue comme une forme d'expression ?

En 1979, Paul Watzlawick affirmait que « nous ne pouvons pas *ne pas* communiquer » (p.46), expression qui constitue aujourd'hui l'un des axiomes des sciences de l'information et de la communication. Approcher la notion d'abstention, telle qu'elle se définit, et par de telles sciences induit une mise en tension immédiate. Un problème définissant a priori l'abstention comme l'*antimatière* de la communication.

Cette tension constituera la base de notre travail de réflexion qui interrogera la dimension communicationnelle de l'abstention, dans sa pratique, et principalement dans sa définition. Nous nous demanderons comment se construit le sens de cette notion, par quels acteurs et jeux d'acteurs, pour quels enjeux. Nous serons donc amenés à étudier les mises en discours de l'abstention, leurs causes et leurs conséquences.

Notre étude sera ancrée en sciences de l'information et de la communication, avec une ouverture aux sciences politiques et aux sciences du langage.

Des travaux réalisés en sciences politiques, pionnières en ce qui concerne l'application d'une démarche scientifique à l'étude de l'abstention, nous permettront de saisir les réalités sociologiques qui en sous-tendent les mises en discours. Nous constaterons ainsi que ces réalités sont variées et que l'abstention prend un sens différent pour chacune d'entre-elles.

¹ Source : <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/actualites/2012-06-10-429-d-abstention-record-battu> [consulté le 13 mai 2012]

² REY Alain, *Dictionnaire historique de la langue française Tome 1*. Paris : Dictionnaires LE ROBERT, 2000, p.7

Une ouverture aux sciences du langage nous permettra de constater que la plupart des discours d'acteurs sociaux ne rendent pas compte de cette variété de sens. L'abstention fait souvent l'objet d'un traitement similaire relevant d'une certaine dépréciation, alors traduite par l'utilisation d'une terminologie spécifique. La normativité est une caractéristique partagée par ces discours, qui s'ils sont moins stigmatisant qu'auparavant, conservent néanmoins une « part de culpabilisation » (Barbet, 2007, p.55).

Nous articulerons ces observations avec des théories ancrées en sciences de l'information et de la communication, qui nous permettront dans un premier temps d'identifier le rôle particulier que jouent les médias dans la définition de l'abstention ; et dans un second temps d'identifier des logiques économiques et sémiologiques qui en déterminent les mises en discours. Sur ce deuxième point, nous nous appuierons notamment sur les travaux de Jean-Pierre Esquenazi, auxquels nous emprunterons les concepts afin de définir l'abstention en un *modèle d'événement* issu du *cadrage de faits sociaux* de non-vote associé à des *jeux de langages*. Nous nous appuierons également sur les travaux de Jean-Claude Soulages pour identifier les règles d'une grammaire de la représentation visuelle de l'abstention et de l'*abstentionniste*, selon les résultats d'une analyse exploratoire de journaux télévisés effectuée en amont.

Notre questionnement se situera ainsi au croisement des travaux décrits précédemment. Nous poserons la question de la normativité du discours médiatique sur l'abstention : est-il cadré de manière très normée avec peu de variations ? Ou bien permet-il de poser rationnellement les termes d'une meilleure participation politique ?

Nous avons fait l'hypothèse que le « déclin de normativité » mis en évidence par Denis Barbet (2007, p.54) est celui d'une normativité explicite : il se conjuguerait à l'essor d'une normativité implicite, qui pourrait être mise en évidence par l'utilisation de jeux de langages témoignant à la fois de la condamnation de l'abstention et de l'approbation de la « participation ».

Le discours médiatique sur l'abstention, cadré avec peu de variations, ne permettrait pas de poser les termes d'une meilleure participation politique. Il serait l'objet d'une « tentative rationalisante » (Esquenazi, 2002, p.78) plus que d'un réel « effort rationnel d'interprétation » (Esquenazi, 2002, p.78).

En termes d'analyse et de commentaire de scrutin, le cadrage de la presse écrite nationale semble s'imposer comme un cadrage de référence. Si divers médias participent à la

construction de l'événement qu'est l'abstention, le discours de la presse écrite nationale est néanmoins largement repris selon un processus de « circulation circulaire de l'information » (Bourdieu, 1996, p.22). Ce processus tel qu'il est décrit par Pierre Bourdieu a bien sûr ses limites et nous n'entendons pas généraliser les conclusions de ce travail à l'ensemble du discours médiatique. Nous affirmons cependant que le terrain de la presse écrite nationale permettra, dans une certaine mesure, de répondre à nos hypothèses.

Notre problématique ne se situant pas dans une perspective historique et l'abstention étant de fait un thème abordé par la presse écrite nationale lors de toute élection à suffrage universel, nous avons choisi d'étudier les mises en discours de l'abstention par la presse écrite nationale à la dernière élection à suffrage universel en date : l'élection présidentielle de 2012.

Afin d'identifier les jeux de langages propres à l'abstention sur cette période, nous avons effectué une analyse lexicale de trois titres de presse, garantissant à la fois un équilibre dans le positionnement de leurs lignes éditoriales et un certain poids dans le discours de la presse écrite nationale, que sont Libération, Le Monde et Le Figaro.

Nous avons été amenés, pour des raisons que nous précisons encore par la suite, à construire le corpus suivant : tous les articles de Libération, du Monde et du Figaro, faisant au moins une référence à l'abstention, publiés entre les deux jours qui précèdent et les deux jours qui suivent chaque tour de l'élection présidentielle de 2012.

C'est en étudiant précisément les termes faisant référence à l'abstention dans ce corpus et pendant cette période que nous étés à même de répondre à nos hypothèses quant à la normativité et à la variabilité des mises en discours médiatiques de l'abstention.

Notre travail se divise donc en deux parties. La première fait état des théories nécessaires à l'appréhension de la notion d'abstention, de ses mises en discours sociales et médiatiques. La seconde présente notre analyse de mises en discours de l'abstention aux élections présidentielles de 2012 et ses résultats.

Partie 1

—

Vers une approche communicationnelle de l'abstention

Chapitre 1 – Définir l’abstention

Ancrer notre sujet en sciences de l’information et de la communication nécessite une approche communicationnelle de l’abstention. Ainsi l’objectif premier n’est pas de rendre compte de réalités sociales ou de mécanismes de scrutin, mais de mécanismes de mises en discours de l’abstention. Il est pour cela dans un premier temps nécessaire de la définir.

Un acte de communication

Explorer diverses propositions de définition d’abstention révèle l’emploi d’une multiplicité de termes et de tournures de phrases¹. Les plus pragmatiques désignent l’« action de s’abstenir » ou le « fait de ne pas voter ». D’autres, factuelles, stipulent que l’abstention « consiste à ne pas participer à une élection », « ne pas prendre part à un scrutin » ou encore « ne pas se prononcer lors d’un vote ». D’autres encore évoquent une forme d’intentionnalité en affirmant que l’abstention désigne « le refus d’une personne de participer au vote ».

Nous proposons de déconstruire ces définitions afin de saisir la complexité que renferme la notion d’abstention.

Elle ne saurait en effet se définir simplement par le fait de ne pas voter. Car si nous définissons l’abstentionniste comme étant le sujet de l’abstention, nous ne pouvons qualifier d’abstentionniste une personne n’ayant pas le droit de voter. Par exemple, une personne mineure en France ne saurait être qualifiée d’abstentionniste. Ainsi pour que l’abstentionniste soit considéré comme tel, il est nécessaire que ce dernier ait été invité à voter et qu’il ne le fasse pas. L’abstention est donc pratiquée en conscience, l’intentionnalité en est une caractéristique intrinsèque.

Dans la mesure où « nous ne pouvons pas *ne pas* communiquer » (Watzlawick, 1979, p.46), nous ne pouvons affirmer que l’abstentionniste ne participe pas à une élection ou encore qu’il ne se prononce pas. En effet s’il ne le fait pas par l’intermédiaire du vote, l’abstentionniste le fait par le sens qui se dégage de son action. Dès lors que son non-vote est constaté, ce dernier communique, ce qui relève d’une forme de participation.

Ainsi nous pouvons définir l’abstention comme un acte de communication, constitué de trois dimensions que nous venons d’exposer : pragmatique, symbolique et structurelle (Gerstlé, 1992, p.46). La dimension pragmatique de l’acte de communication qu’est l’abstention est

¹ Les extraits de définitions cités ci-après proviennent de différents dictionnaires en ligne. Nous les avons jugés représentatifs de ce que pourrait être le *sens commun* attribué à la notion d’abstention.

due à son caractère intentionnel démontré précédemment. Sa dimension symbolique est due au fait que l'acte de non-vote est porteur de sens. Enfin sa dimension structurelle est due à la présence de canaux par lesquels se transmet l'information du non-vote (par exemple, les listes électorales en France).

Du point de vue des sciences de l'information et de la communication, l'abstention peut donc se définir comme un acte de communication : la transmission intentionnelle d'une information codée par une voie de distribution.

Une construction sociale

Mais parler de *l'abstention*, au singulier, ne singularise-t-il pas cet acte de communication ?

En effet, cette dénomination invite à la penser comme un processus massif et indifférencié, séparant les votants d'une part et les non-votants de l'autre. La question se pose donc de savoir si l'abstention renvoie à une réalité sociale partagée ou à de multiples réalités sociales.

Penser l'abstention comme un acte de communication permet effectivement de constater une réalité sociale partagée : la transmission d'une information. Mais elle permet également de soulever la question de la nature de cette information. Est-elle la même lors de tout acte de non-vote ? Un sens commun se dégage-t-il de l'abstentionnisme ?

L'éclairage des sciences politiques, pionnières en ce qui concerne l'application d'une démarche scientifique à l'étude de l'abstention, permet d'affirmer que l'abstention doit être contextualisée pour être interprétée, car le sens qui s'en dégage dépend de multiples facteurs.

Logiques politiques et institutionnelles

En effet, l'abstention n'a, de fait, pas le même sens dans un pays où voter est obligatoire et le non-vote passible de sanctions comme en Belgique, au Luxembourg ou en Australie¹, que dans les pays où ce n'est pas le cas. Elle n'a, de fait, pas non plus le même sens si son taux est calculé sur la base des inscrits comme en France ou sur une base d'électeurs potentiels comme aux Etats-Unis. Le sens de l'abstention diffère également en fonction du mode d'inscription qui peut être automatique ou non ou encore du mode de scrutin qui peut le cas échéant inciter à la pratiquer (exemple du « winner takes all » étasunien, Lafay, 2009, p.31).

¹ Liste non exhaustive. Source : http://www.senat.fr/lc/lc121/lc121_mono.html [consulté le 27 mai 2012]

Nous pouvons considérer ces différentes logiques politiques et institutionnelles comme autant de discours portés sur l'abstention qui en façonnent le sens. Là où certaines institutions déclarent l'abstention comme préjudiciable à la vie en société et mettent en place des mécanismes de contrôle, d'autres ont un discours moins normatif qui peut être perçu comme une invitation à la prise de position vis-à-vis d'un mode d'organisation.

Logiques sociales

Ces logiques politiques et institutionnelles, point de départ de la définition de l'abstention, s'articulent avec des logiques sociales. Faire une approche communicationnelle de l'abstention invite non seulement à la définir en tant qu'acte de communication mais également à intégrer les actes de communication produits en retour par les acteurs sociaux. C'est-à-dire définir l'abstention comme la résultante d'une construction sociale constituée des discours d'acteurs sociaux.

De nombreux terrains peuvent faire l'objet d'une telle analyse, comme les dictionnaires, « révélateurs à la fois de l'état de la langue et des perceptions sociales en vigueur » (Barbet, 2007, p.53), la littérature électorale, les discours des professionnels de la politique, de l'analyse et du commentaire de scrutin, la presse...

Sur ces terrains, la définition de l'abstention est l'objet d'affrontements idéologiques où la question de la normativité est au cœur des réflexions. Un simple éclairage étymologique suffit à ancrer ce rapport polémologique à l'abstention.

Le mot abstention est un « emprunt au dérivé latin *abstentio*, attesté sous la forme *astension* (1160) signifiant 'abstinence', refait en abstention [...]. Le participe présent de *abstinere*, *abstinens*, a donné ABSTINENT – ENTE par emprunt direct au sens du latin chrétien *abstinens* 'qui s'abstient de certains plaisirs, de certains biens' »¹.

Ces indications témoignent du fait que le terme d'abstention puise son sens dans des conceptions normatives. Si l'abstinent « s'abstient de certains plaisirs, de certains biens » ; l'abstentionniste s'abstient lui du plaisir de voter, du bien dont il peut bénéficier par le vote. La notion d'abstention est donc manichéenne par essence, elle ancre le vote et le non-vote sur l'axe du bien et du mal. « L'origine religieuse (et stoïcienne) des mots de l'abstention contribue à éclairer le traitement souvent moral de l'objet » (Barbet, 2007, p.54).

¹ REY Alain, Dictionnaire historique de la langue française Tome 1. Paris : Dictionnaires LE ROBERT, 2000, 1243p.

Dans la lignée des travaux de Dominique Memmi (1985) et de Sophie Duchesne (1994), Denis Barbet affirme que « l'abstention est globalement moins stigmatisée qu'autrefois » (Barbet, 2007, p.54), mais que ce processus doit cependant être nuancé en précisant que subsiste « une part de culpabilisation » (Barbet, 2007, p.55).

En comparant les définitions successives de l'abstention dans les dictionnaires de langue française, ce dernier conclut à un « déclin de normativité » (Barbet, 2007, p.54) : alors que « le Larousse 1866 associe l'abstention à la 'négligence' et la condamne 'd'une façon absolue comme un égoïste oublié des devoirs envers la société' » le Larousse de 1982 adopte une définition plus distanciée (Barbet, 2007, p.54). Cependant, une normativité implicite demeure dans les définitions contemporaines de l'abstention. Elles renvoient généralement à l'idée de passivité, de négligence, et sont le plus souvent délégitimantes.

Une analyse lexicale des discours des professionnels de la politique, de l'analyse et du commentaire de scrutin, montre que malgré l'application d'une démarche scientifique à l'étude de l'abstention et la distanciation qu'elle requiert, l'abstention est néanmoins régulièrement associée au pôle « négatif » (Barbet, 2007, p.64). Les mots utilisés pour la qualifier témoignent d'aspirations moralisatrices plus ou moins conscientes, induites selon Barbet par un « long travail social d'imposition de la norme et d'inculcation du devoir électoral » (Barbet, 2007, p.64).

Enfin, une évolution de la composante normative de la définition d'abstention se retrouve également dans le discours médiatique : alors que des quotidiens appelaient ouvertement à aller voter et condamnaient gravement l'abstention dans les années soixante-dix, « leur style devient moins moralisateur » à partir des années quatre-vingt (Barbet, 2007, p.55). Mais certains événements, comme le taux d'abstention record de l'élection présidentielle de 2002, l'accès au second tour de l'extrême droite et l'association de ces deux phénomènes ont contribué à provoquer un retour de formules normatives dans le discours médiatique.

Ainsi l'abstention semble se définir à l'intersection du jugement et de l'analyse, des médias d'information générale et des médias spécialisés, des discours politiques et de la *pensée commune*... Par analogie aux travaux d'Isabelle Pailliar et de Benoît Lafon concernant les malades et les maladies dans l'espace public, l'abstention pourrait être considérée comme un *symptôme d'une maladie de la démocratie représentative* dont divers acteurs sociaux tentent d'imposer le *diagnostic* et dont l'enjeu serait « le contrôle de l'espace public » (voir Pailliar et Lafon, 2007, p.9).

Logiques individuelles

Les logiques sociales, politiques et institutionnelles que nous venons de présenter s'accordent également avec des logiques individuelles de fabrication du sens de la notion d'abstention. « [Elle] doit être interprétée à partir de multiples dimensions d'analyse, prenant en compte des paramètres contextuels et individuels, relevant à la fois de la sphère collective et sociale et de la sphère personnelle et privée » (Muxel, 2007, p.45). Poser la question de la pratique abstentionniste permet de déceler l'existence de véritables *tactiques* de citoyens en réponse à des *stratégies* institutionnelles (voir De Certeau, 1990). L'usage que nous pourrions qualifier de *classique* de l'abstention se révèle être détourné par des individus qui sont autant de participants, volontaires ou non, à sa définition.

Si en 1995, Bernard Miège mettait en relation le rejet ou l'adhésion à un modèle de société avec le comportement électoral¹, Gilles Rouet conclut de ses travaux sur l'abstention aux élections présidentielles de 2009 que la transformation des espaces publics locaux permet désormais au citoyen de « participer à la vie collective dans l'échange et le partage » (Rouet, 2009, p.286) et cela indépendamment du fait de voter ou non.

Anne Muxel envisage même l'abstention comme une « nouvelle forme d'expression politique » (Muxel, 2007, p.47) en identifiant deux catégories d'abstentionnistes : « hors jeu » et « dans le jeu » (Muxel, 2007, p.48). Si des problématiques individuelles poussent effectivement les abstentionnistes « hors du jeu » politique à ne pas voter, ce sont néanmoins des préoccupations d'ordre collectif et la volonté d'expression qui incite les abstentionnistes « dans le jeu » au non-vote. L'abstention peut alors être considérée comme un discours d'insatisfaction vis-à-vis d'une offre politique, en termes de programmes ou de candidats ; de remise en question d'un processus électoral ou encore des fondements mêmes d'un système politique. Ce recours à l'abstention « dans le jeu » n'est pas une pratique minoritaire : elle a en effet concerné les deux tiers des abstentionnistes de l'élection présidentielle de 2002 en faisant l'objet d'une nette augmentation depuis l'élection présidentielle de 1995 (Muxel, 2007, p.49).

En utilisant l'abstention comme vecteur discursif, ces pratiques sociales participent elles aussi à un remodelage de la définition d'abstention. Elles sont à intégrer non seulement du fait de leur large diffusion mais également parce que ces pratiques ne sont pas isolées : elles

¹ « La forte participation électorale, comme ce fut longtemps le cas en France, donne la mesure de l'engagement des citoyens. Le vote signifie, par-delà le choix partisan, l'adhésion à un modèle de société et le désir de la majorité de la population de se prononcer sur des projets collectifs » MIÈGE Bernard in *L'espace public et l'emprise de la communication* / ouvrage dir. par Isabelle Pailliar. Grenoble : Ellug, 1995, 211p.

s'inscrivent dans des dynamiques collectives et fonctionnent en réseau. Céline Braconnier signale notamment l'existence d'un « dispositif informel de mobilisation électorale » (Braconnier, 2009, p.24) qui relève de l'ensemble des paramètres collectifs qui influent sur le comportement électoral. Si la symbolique de l'isoloir tend à faire apparaître le vote comme un acte individuel, Céline Braconnier affirme que ce dernier ne se comprend que si l'on replace les actes d'un individu dans des perspectives collectives. Les discours des divers groupes sociaux auxquels un individu appartient déterminent en partie son comportement électoral. Une augmentation du taux d'abstentionnistes « dans le jeu » induit donc une mutation des groupes sociaux et de leur discours sur l'abstention. Alors que, par exemple, la forte syndicalisation dans les grandes entreprises des années 1970 entraînait la circulation d'un discours normatif sur l'abstention, ce n'est pratiquement plus le cas aujourd'hui.

Ainsi, nous avons établi que l'abstention était spontanément associée à l'idée d'une non-participation, d'un refus individuel de se prononcer sur des projets collectifs. Or, définir l'abstention comme un acte de communication permet d'en saisir le potentiel expressif : si elle se situe hors d'une norme institutionnelle, elle demeure cependant une forme de participation à dimension communicationnelle. Définir l'abstention comme un acte de communication permet également de penser les actes de communication produits en retour par divers acteurs sociaux. Ils s'inscrivent dans différentes logiques (politiques et institutionnelles, sociales, individuelles) et participent ensemble à la co-définition de l'abstention. Une approche communicationnelle de l'abstention est donc non seulement pertinente mais également nécessaire à son appréhension.

La position centrale des médias

Nous le disions de nombreux terrains peuvent faire l'objet d'une analyse des mises en discours de l'abstention. Toutefois les médias apparaissent comme un terrain particulièrement intéressant. Le fait qu'ils fassent l'objet d'une attention particulière en période électorale est un argument évident. Mais c'est une nouvelle fois la déconstruction du *sens commun*, ici en regard du fonctionnement des médias, qui nous permettra de soulever d'autres enjeux.

Les croyances que nous voulons identifier oscillent entre deux thèmes que sont l'*opacité* et la *transparence* des médias (Charaudeau, 1997)¹.

Le thème de l'*opacité* regroupe les croyances selon lesquelles les médias seraient une instance manipulatrice liée au pouvoir dans une relation invisible au citoyen, selon le principe que tout « manipulateur [n'a] pas intérêt à déclarer son intention » (Charaudeau, 1997, p.8).

Le thème de la *transparence* regroupe les croyances selon lesquelles les médias seraient de simples vecteurs de la réalité sociale. Ils seraient dans la *pensée commune* un miroir qui refléterait une image inaltérée du social (Charaudeau, 1997, p.9).

Or, Charaudeau souligne que les médias « ne sont pas une instance de pouvoir » car ils ne disposent pas de moyens de contraintes proprement dits (Charaudeau, 1997, p.7). Des problématiques économiques les poussent à s'adapter plus qu'à manipuler. Il y a en effet adaptation lorsqu'ils s'adressent à un petit nombre et produisent des contenus largement ciblés. Il y a également adaptation lorsqu'il s'agit de s'adresser au plus grand nombre et d'adopter des contenus standardisés.

C'est dans ce cas précis que nous pouvons affirmer que le terrain des médias est intéressant pour étudier les mises en discours de l'abstention : ce facteur d'adaptation conduit les médias à articuler les discours d'acteurs sociaux sur l'abstention. Ces discours font l'objet d'un calcul des médias ayant pour but de déterminer *le plus grand dénominateur commun* de l'abstention et en faire leur propre discours afin de toucher un large public. Ils se situent alors au croisement des logiques politiques et institutionnelles, sociales et individuelles décrites précédemment.

Charaudeau signale également que « les médias ne transmettent pas ce qui se passe dans la réalité sociale, ils imposent ce qu'ils construisent dans l'espace public » (Charaudeau, 1997, p.9). L'abstention telle qu'elle figure dans les médias n'est donc pas le simple reflet des discours d'acteurs sociaux. Les logiques que nous avons mentionnées se conjuguent à des logiques qui leur sont propres :

« une logique *économique*, selon laquelle tout organe d'information agit comme une entreprise avec pour finalité la fabrication d'un produit qui se définit par la place qu'il occupe sur le marché d'échange des biens de consommation [...]; une logique *sémiologique* (au sens large) selon laquelle tout organe d'information doit être considéré comme une machine produisant des signes

¹ Cette terminologie ne correspond pas exactement à celle utilisée par Patrick Charaudeau, en particulier pour le terme d'opacité qui s'applique chez lui au langage. Le choix de l'appliquer aux médias relève de notre propre initiative. Les principes qui en découlent sont cependant issus de ses travaux.

(c'est-à-dire des formes et du sens), lesquels s'originent dans la partie de l'activité humaine qui s'emploie à construire du sens social » (Charaudeau, 1997, p.10).

Si les médias sont un terrain pertinent pour faire une analyse des mises en discours de l'abstention, la question des déterminants de la production du discours médiatique reste cependant à interroger. Il s'agit donc d'analyser en quoi les logiques médiatiques influent sur ce discours et comment elles se conjuguent à des logiques politiques et institutionnelles, sociales et individuelles.

Chapitre 2 – L’abstention comme modèle d’événement

Interroger l’influence de logiques médiatiques sur le discours des médias est précisément l’entreprise du courant de la sociologie des médias. Nous nous appuyerons notamment sur les concepts mis à disposition par Jean-Pierre Esquenazi pour identifier les déterminants des mises en discours médiatiques de l’abstention.

La complexité de dire l’abstention

Le temps des élections est, de fait, la période centrale de tout système représentatif. Elle concentre à la fois les enjeux du mode d’organisation d’une communauté et la participation, sous de multiples formes, de l’ensemble ses membres. Elle témoigne à la fois de la volonté de créer un *monde commun* (Esquenazi, 2002, p.26) et d’exposer les divergences au sein de l’*espace social* (Esquenazi, 2002, p. 26).

On entrevoit alors les raisons de l’omniprésence médiatique en contexte électoral, car « la vocation sociale des médias, telle qu’elle leur est publiquement attribuée, consiste à faire de la réalité ordinaire, de la réalité commune, le portrait le plus exact » (Esquenazi, 2002, p.20). Cette « vocation sociale des médias » prend toute son ampleur en période électorale, avec d’une part la volonté des individus de créer une réalité commune en se prononçant sur un mode d’organisation effectif pour tous, et de l’autre la mission de représentation de cette réalité.

Dans un tel contexte, l’intentionnalité intrinsèque à l’abstention en fait un acte à haute valeur symbolique : quels que soient ses motifs, l’abstention dénote une forme de rejet du *monde commun* tel qu’il tend à se définir. Mais n’étant pas reconnue socialement comme une forme de participation, elle est également considérée comme un rejet de l’*espace social* lui-même. Elle est ainsi placée en dehors de toute perspective collective. C’est là toute la complexité de dire l’abstention dans un processus de construction d’une réalité commune : elle est socialement définie comme le processus inverse.

Pour les médias, dire l’abstention nécessite l’acceptation de leur discours par les groupes sociaux auxquels il est destiné, et donc une compatibilité du mode d’interprétation de l’abstention, appelé « cadre » (Esquenazi, 2002, pp.33-35). Se profilent ainsi deux processus de cadrage de l’abstention que nous allons préciser.

Abstention, cadres et jeux de langages

Le premier est un cadrage individuel de l'abstention. Il est issu d'une *expérience* cadrée en *fait* (Esquenazi, 2002, pp.39-44) que nous appellerons ici *fait social de non-vote*.

Le second est un cadrage médiatique de l'abstention. Il est issu de *faits sociaux de non-vote* cadrés en un *évènement* (Esquenazi, 2002, pp.78-82).

Ces processus sont tous les deux de nature discursive, ils combinent l'utilisation d'un *cadre* et d'un *jeu de langage*, se définissant comme le « parler pertinent dans un cadre spécifique » (Esquenazi, 2002, p.36).

Le *fait social de non-vote* relève donc de l'interprétation et de la mise en discours d'une *expérience personnelle de non-vote* selon un jeu de langage approprié. Il contient à la fois le déroulement de l'expérience du sujet telle qu'il en rend compte et l'ensemble des justifications de son non-vote : « tout jeu de langage associe un mode descriptif à un mode interprétatif » (Esquenazi, 2002, p.76). À ce stade, nous faisons le choix de ne pas parler d'abstention mais bien de non-vote en raison de l'emploi de jeux de langages différents. En effet, en ce qui concerne le mode descriptif, un individu se qualifiera rarement spontanément d'« abstentionniste », il préférera indiquer qu'il « n'a pas voté » ou « n'est pas allé voter ». Pour ce qui est du mode interprétatif, on comprend qu'il y a autant de cadres que de combinaisons possibles entre les logiques politiques et institutionnelles, sociales et personnelles propres aux individus. Par exemple, là où les abstentionnistes « dans le jeu » pourront souligner la dimension symbolique de leur acte, les abstentionnistes « hors jeu » évoquerons éventuellement une forme de désintérêt. Nous l'avons vu, l'abstention renvoie à des réalités sociales multiples qui sont autant de modes d'interprétation de l'*expérience de non-vote*.

C'est dans la nécessité d'une compatibilité entre les cadres médiatiques et les cadres des publics auxquels ils sont destinés que nous comprenons l'impossibilité des médias de rendre compte des réalités sociales multiples de l'abstention, dans la mesure où « chaque média tend à faire de son public une communauté d'interprétation homogène de la réalité » (Esquenazi, 2002, p.20). Ainsi les médias ne se contentent pas d'exposer des *faits sociaux de non-vote* dans leurs diversités discursives et interprétatives, mais pratiquent une nouvelle opération de cadrage de ces *faits* en utilisant des cadres et des jeux de langages compatibles avec ceux de leurs publics. Ce cadrage produit un *évènement* médiatique (Esquenazi, 2002, p.78), qui

constituera pour nous la définition même d'abstention. Ainsi nous appellerons *abstention*¹ l'événement produit par ce cadrage médiatique.

Un unique *fait social de non-vote* est rarement cadré en *nouvelle*² (Esquenazi, 2002, pp.45-50). Cela peut néanmoins être le cas lorsque le sujet du *fait* est proche du milieu politique de par son engagement ou ses relations. Le *fait* est alors généralement interprété comme une infidélité du sujet vis-à-vis de son engagement ou de ses relations, comme par exemple dans le cas du non-vote de Cécilia Sarkozy à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle de 2007³.

Ainsi, lors d'une élection, l'ensemble des *faits sociaux de non-vote* constituent une « série *homologique* de faits semblables sous un certain rapport » (Esquenazi, 2002, p.77), qui sert généralement de base à la constitution d'une série *analogique* « où une explication d'ordre supérieur autorise le rassemblement de faits qui semblaient hétérogènes » (Esquenazi, 2002, p.77). Les *faits sociaux de non-vote* ainsi rassemblés s'articulent pour former la trame narrative de l'événement qu'est l'*abstention*. La complexité de dire l'abstention dans un processus de construction d'une réalité commune est donc surmontée par l'adoption d'un point de vue se détachant de la description du *fait* en prenant de la « hauteur » et de la « distance » (Esquenazi, 2002, p.81).

Allant de pair avec les élections, l'*abstention* est un événement médiatique récurrent. « Aussi doit-on distinguer l'événement comme cas particulier de l'événement comme modèle » (Esquenazi, 2002, p.79). Considérer l'*abstention* comme un modèle d'événement permet de penser les cadres et jeux de langages prêts à être appliqués aux *faits sociaux de non-vote*, selon le principe que « nos réflexes usuels consistent à expliquer ce qui arrive par ce qui est déjà arrivé » (Esquenazi, 2002, p.79).

Apparaît alors un « travail de surcadrage » (Esquenazi, 2002, p.81) dont le principe est de standardiser les cadres ayant servi à établir les *faits sociaux de non-vote*. Les multiples réalités sociales auxquels ils renvoient font donc l'objet d'un processus d'uniformisation qui les accorde au singulier derrière l'événement médiatique qu'est l'*abstention* selon une configuration précise des éléments qui en composent le modèle.

¹ Nous écrivons *abstention* en italique dès lors que nous faisons référence à l'abstention en tant qu'événement médiatique.

² « Une nouvelle est un fait tel qu'il est représenté par un média » (Esquenazi, 2002, p.46).

³ Source : <http://www.liberation.fr/politiques/010119075-un-article-cecilia-sarkozy-aurait-ete-censure-par-le-jdd> [consulté le 2 mai 2012]

Nous pouvons donc formuler plusieurs hypothèses relatives aux mises en discours médiatiques de l'abstention.

La première est l'existence d'un *rôle* (Esquenazi, 2002, p.81) prévu par le modèle de l'*abstention*, que nous définirons comme étant celui de l'*abstentionniste*. Il serait la résultante du processus d'uniformisation des multiples réalités sociales du non-vote. Dans la mesure où l'abstention est largement perçue comme un rejet de l'*espace social*, nous pouvons émettre l'hypothèse que les abstentionnistes « dans le jeu » ne sont pas médiatiquement représentés. Les schémas interprétatifs médiatiques de l'abstention seraient uniquement ceux de l'abstentionnisme « hors jeu » et seraient exemplifiés dans le rôle de l'*abstentionniste*. Les *abstentionnistes* seraient systématiquement décrits comme des individus désintéressés, éloignés de toute perspective collective et ne comprenant pas les enjeux du système politique.

La seconde hypothèse que nous pouvons formuler est l'utilisation de jeux de langages révélateurs d'aspirations normatives. Le « déclin de normativité » mis en évidence par Denis Barbet serait celui d'une normativité explicite : il se conjuguerait à l'essor d'une normativité implicite, qui pourrait être mise en évidence par la présence de marqueurs discursifs témoignant à la fois de la condamnation de l'abstention et de l'approbation de la « participation ».

Cette seconde hypothèse peut se justifier selon deux visions du média (voir Soulages, 2007, pp.46-47). Selon une vision « critique », par les raisons conjuguées que l'abstention est de fait la menace suprême de toute démocratie représentative et que les médias ont « tendance à avantager les lieux de pouvoir et de décision » (Esquenazi, 2002, p.49). Selon une vision « éthico-politique », comme celle de Dominique Wolton, par la raison que la fréquentation du média est à placer « au cœur de processus sociétaux de cohésion nationale ou institutionnelle » (dans Soulages, 2007, p.46).

Approche socio-sémiologique de l'abstention

Que ce soit dans l'optique de « ménager les institutions dont [ils] dépendent » (Esquenazi, 2002, p.48) ou de « l'équilibre et la cohésion des collectivités sociales et nationales » (dans Soulages, 2007, p.46), la télévision semble occuper une place à part parmi les médias lorsqu'il s'agit de partager des croyances et des représentations (Soulages, 2007, p.47). Pierre Sorlin l'institue même comme « 'l'exposant' majeur de chacune de nos sociétés » (dans Soulages, 2007, p.47).

Ainsi la question des images de l'abstention apparaît pertinente : elle nous permettra d'articuler nos hypothèses en esquisant le portrait médiatique de l'*abstentionniste*, tout en interrogeant son potentiel normatif par les « attitudes spectatorielles » (Soulages, 2007, pp.51-53) qu'il active.

Afin d'établir cette grammaire de la représentation visuelle de l'abstention, nous nous appuyons sur les résultats d'une analyse exploratoire faite à partir de visionnages d'extraits de journaux télévisés. Nous tenons dès à présent à préciser les limites de ce travail : il ne s'agit aucunement de résultats ayant pour objectif d'être généralisés, mais plutôt d'une contribution à notre questionnement, par quelques observations initiales. Elles seront dans un second temps à même d'aiguiller le travail de terrain nécessaire à l'étude des mises en discours médiatiques de l'abstention.

Ce qui est donné à voir par les mises en images de l'abstention tend à renforcer l'hypothèse de l'existence d'un rôle médiatique qu'est celui de l'*abstentionniste*. Des sujets visionnés émane en effet l'idée d'une quête de « l'abstentionniste parfait » qui pourrait relever de l'incarnation réelle du travail de surcadrage médiatique décrit précédemment ; « hyperréel » au sens de Jean Baudrillard (1981) ; *simulacre* dont le processus de *simulation* (Baudrillard, 1981) serait caché par la « visagification » d'une parole-témoignage comme gage d'authenticité (Soulages, 2007, p.35).

Le format *interview-trottoir* et son « cadre-fenêtre » (Soulages, 2007, pp.33-35) semble en effet être privilégié lorsqu'il s'agit de montrer l'abstention au lendemain d'élections. Dans un « *dispositif de monstration* par l'intermédiaire duquel l'énonciation visuelle se déploie en multipliant les effets de transparence » (Soulages, 2007, p.21), nous sommes mis en présence d'un « monde événementiel, préservé de toute forme d'agencement » (Soulages, 2007, p.21) ; d'un « monde phénoménal restitué dans sa 'vérité' » (Soulages, 2007, p.21).

Les frontières de ce monde sont clairement définies en ce sens que l'abstention est, dans les sujets visionnés, systématiquement localisée et confinée. Nous nous rendons, par « identification primaire à la caméra » (dans Soulages, 2007, p.21), dans un lieu où le taux d'abstention a été particulièrement élevé, voir le plus élevé. Cela peut être le cas d'un quartier ou d'une ville selon la portée de l'élection (exemple : « Régionales : l'abstention a dépassé les 70% à Roubaix¹ »).

¹ Source : <http://www.ina.fr/video/VDD10010710/regionales-l-abstention-a-depasse-les-70-a-roubaix.fr.html> [consulté le 5 mai 2012]

Le processus de constitution de cette « image-monde » (Soulages, 2007, pp.21-23), qui relève d'une pure logique journalistique (nécessité que la probabilité de rencontrer des personnes n'ayant pas voté soit la plus grande possible afin de recueillir un maximum de témoignages en un minimum de temps), a de fortes conséquences symboliques.

Il a notamment pour effet de fixer l'abstention dans l'espace, si bien que c'est à l'endroit indiqué et nulle part ailleurs qu'elle semble se trouver. Le point de vue « personnalisé et latéralisé¹ » propre aux interviews injecte notre corps dans le flux des images (Soulages, 2007, p.34). Nous pénétrons alors dans le fief abstentionniste aux côtés du journaliste, où l'abstention est déconnectée de l'ordinaire par son caractère exceptionnel et déconnectée du territoire par son confinement.

Plusieurs individus apparaissent à l'écran mais ils semblent n'en former qu'un. L'*abstentionniste* se construit ici selon deux procédés : la sélection de discours plus ou moins similaires et la juxtaposition de ces derniers dans un montage *cut* ayant pour effet d'écraser l'espace et le temps, les corps et les mots :

« Chais pas on y croit pu », « et pis bon je comprends pas vraiment comment ça se dirige tout ça donc euh »², « j'ai un salaire qui rentre tous les mois et... c'est, c'est nous les plus, les plus pauvres finalement », « je travaille qu'en tant, que comme intérimaire et on nous offre jamais rien quoi »³, « je sais pas si y'en a un qui vaut mieux que l'autre », « rien du tout, plus rien ne m'intéresse moi »⁴.

L'intentionnalité de cette construction se retrouve parfois dans les questions des journalistes, qui oscillent alors entre formulations orientées et provocations normatives :

- « Est-ce qu'on peut interpréter le fait que vous n'avez pas voté un peu comme une forme de déception aussi ? » (réponse : « un peu ouais, ouais, et je pense que y'a beaucoup de gens qui doivent être de mon avis »)⁵.
- « Et vous regrettez de pas avoir voté ? »⁵.
- « Vous culpabilisez pas ? »⁴.

En arrière-plan, on observe régulièrement un décor associé aux loisirs comme par exemple un restaurant, un hippodrome⁴, un parc, un carrousel², une plage... Qu'il trinque au champagne,

¹ Soulages, 2007, p.34. Soulages précise notamment que ce point de vue a été institutionnalisé par le champ / contre champ du cinéma Hollywoodien.

² Source : <http://www.ina.fr/politique/elections/video/CAB99025123/abstention-europe.fr.html> [consulté le 5 mai 2012]

³ Source : <http://www.ina.fr/video/VDD10010710/regionales-l-abstention-a-depasse-les-70-a-roubaix.fr.html> [consulté le 5 mai 2012]

⁴ Source : <http://www.ina.fr/politique/elections/video/BX00001351870/elections-cantonale-et-regionale-les-abstentionnistes-du-premier-tour.fr.html> [consulté le 5 mai 2012]

⁵ Source : http://www.dailymotion.com/video/x6x445_abstention-legislatives-la-source_news [consulté le 5 mai 2012]

qu'il assiste à une course hippique, qu'il se promène dans un parc, au marché ou dans la rue, l'activité de l'*abstentionniste* diffère radicalement de celle de l'« analyste » que l'on fait parfois intervenir par plans de coupe insérés entre deux interviews. Derrière un bureau, avec un costume²^{et3}, une cravate, des lunettes, des fiches, un stylo³, ce dernier analyse :

« La première cause c'est qu'effectivement nous sommes devant des scrutins de liste, avec des enjeux qui sont perçus par une population euh, comme étant euh, plus lointains ».¹

D'autres plans de coupe peuvent également être insérés, lorsqu'ils illustrent une voix off par exemple. L'abstention semble alors se représenter par des personnes assises sur des bancs ou à la terrasse d'un café¹, sans activité particulière si ce n'est rouler une cigarette ou regarder les passants².

Le visionnage de plusieurs journaux télévisés diffusés au lendemain d'élections révèle ainsi une forme d'homogénéité dans leur *dispositif de monstration* de l'abstention, ce indépendamment de l'échelle de diffusion (nationale, régionale, locale). Une grammaire de la représentation visuelle de l'abstention semble se définir selon les règles suivantes : la mise en scène du rôle de l'*abstentionniste*, issu de la fusion des corps et des discours des interviewés, décrédibilisé en regard du rôle de l'*analyste* qu'on lui oppose et délégitimé par les *champs lexicaux visuels* de l'inactivité et du loisir dans lesquels il est plongé. Ce rôle est joué dans un monde déconnecté de l'ordinaire par son caractère exceptionnel et déconnecté du territoire par son confinement, c'est-à-dire un monde extraordinaire auquel le spectateur n'appartient pas.

Observer les mises en discours médiatiques de l'abstention au travers du média télévisuel renforce donc nos hypothèses. L'image de l'*abstentionniste* que nous avons entrevue témoigne de son existence en tant que rôle médiatique. La grammaire de la représentation visuelle de l'abstention révèle un discours particulièrement normatif. Mais du fait de la place à part de la télévision parmi les médias, notamment en ce qui concerne le partage de croyances et de représentations, la question de la normativité du discours médiatique sur l'abstention reste entière.

Si toute explication est « partagée entre rationalité et rationalisation » (Esquenazi, 2002, p.78), l'explication médiatique de l'abstention comme « tentative rationalisante » (Esquenazi, 2002, p.78), semble en effet être la caractéristique spécifique du média télévisuel.

¹ Source : <http://www.ina.fr/video/VDD10010710/regionales-l-abstention-a-depasse-les-70-a-roubaix.fr.html> [consulté le 5 mai 2012]

² Source : <http://www.ina.fr/politique/elections/video/1992949001013/analyse-des-resultats-de-vote.fr.html> [consulté le 5 mai 2012]

À l'inverse, l'explication médiatique de l'abstention comme « effort rationnel d'interprétation » (Esquenazi, 2002, p.78), apparaît comme une caractéristique spécifique de la presse écrite nationale. De ce que nous avons pu observer, si la télévision a tendance à s'inscrire dans un dispositif de monstration de l'abstention, la presse écrite nationale, elle, a tendance à afficher une certaine réflexivité en proposant des « clés » pour la comprendre, des « décryptages ». En termes de d'analyse et de commentaire de scrutin, le cadrage de la presse écrite nationale semble s'imposer comme un cadrage de référence. Si divers médias participent à la construction de l'événement qu'est l'*abstention*, le discours de la presse écrite nationale est néanmoins largement repris selon un processus de « circulation circulaire de l'information » (Bourdieu, 1996, p.22). Ce processus tel qu'il est décrit par Pierre Bourdieu a bien sûr ses limites et nous n'entendons pas généraliser les conclusions de ce travail à l'ensemble du discours médiatique. Nous affirmons cependant que le terrain de la presse écrite nationale est pertinent pour poser la question de la normativité du discours médiatique de l'abstention : est-il cadré de manière très normée avec peu de variations ? Ou bien permet-il de poser rationnellement les termes d'une meilleure participation politique ?

Partie 2

—

Analyse de mises en discours de l'abstention aux élections présidentielles de 2012 dans la presse écrite nationale

Chapitre 1 – Une analyse lexicale de la presse écrite nationale

Le choix de la presse écrite nationale

Afin de répondre à ces questions, nous avons réalisé un *instantané* du discours de la presse écrite sur l'abstention. Cette approche n'ayant pas de perspective historique et l'abstention étant de fait un thème abordé par la presse lors de toute élection à suffrage universel, nous avons choisi la dernière élection à suffrage universel en date : l'élection présidentielle de 2012.

Cette élection s'est située au niveau national, elle a invité des individus à se positionner en tant que citoyens français. Nous le disions elle a témoigné d'une volonté de créer un *monde commun*, ici à l'échelle de la France. Si intégrer des problématiques locales ou internationales à notre analyse aurait certainement été intéressant, cela n'a cependant pas été nécessaire pour répondre à nos questionnements. C'est pourquoi nous avons conservé cette échelle en délimitant notre corpus autour de la presse écrite nationale.

Cet *instantané* a été produit selon un certain angle, que nous avons fixé comme étant celui de la normativité. Nous voulions déterminer si le cadrage de l'abstention de la presse écrite nationale relevait effectivement d'un « effort rationnel d'interprétation » ou s'il relevait d'une « tentative rationalisante » (Esquenazi, 2002, p.78). Pour cela, nous devions de fait écarter la presse sportive et la presse économique de notre corpus, qui ne proposent pas de commentaires de scrutins en dehors de problématiques spécifiques à leur milieu. Nous l'avons donc centré sur la presse écrite nationale généraliste. L'angle choisi nous a également invité à éloigner les quotidiens directement associés à des partis politiques, qui de fait ont tout intérêt à la circulation d'un discours normatif sur l'abstention. Nous leurs avons préféré les quotidiens modérés, revendiquant une forme d'objectivité malgré le positionnement parfois admis de leur ligne éditoriale sur l'axe politique.

Ainsi, la délimitation de notre corpus a dû à la fois assurer cette forme de *neutralité* revendiquée par les titres de presse, un équilibre dans le positionnement de leur ligne éditoriale et enfin un certain poids dans le discours médiatique. Nous l'avons donc délimité autour des trois quotidiens que sont Libération, Le Monde et Le Figaro, qui valident ensemble ces trois critères¹.

¹ La somme de leurs tirages représente environ 65% de l'ensemble des tirages de la presse quotidienne nationale généraliste. Nous avons calculé ce pourcentage à partir des chiffres mis à disposition par l'ODJ (association pour le contrôle et la diffusion des médias) – <http://www.odj.fr>

C'est à la suite d'une analyse exploratoire de ces trois quotidiens, effectuée pendant l'élection présidentielle de 2012, que nous avons pu définir précisément notre corpus. Nous avons en effet identifié deux *manières* de dire l'abstention, qui correspondent aux deux phases de l'élection et qui se répètent à chaque tour.

La première phase a lieu avant le scrutin, l'abstention est alors à l'état de *potentiel*. Elle fait l'objet d'un commentaire a priori, indexé sur les chiffres des instituts de sondage. La seconde phase a lieu après le scrutin, elle est à l'état *actuel*. Elle fait l'objet d'un commentaire a posteriori, indexé sur les chiffres du ministère de l'intérieur.

Ces deux *manières* de dire l'abstention ont dû être intégrées à la constitution de notre corpus. C'est pourquoi nous avons dû sélectionner des éditions publiées avant et après l'élection.

L'élection s'est déroulée en deux tours, tous deux générateurs d'abstention qui a alors été commentée selon le processus décrit précédemment.

Lors de notre analyse exploratoire, nous avons estimé la période de couverture médiatique maximale de chaque tour de l'élection, afin d'établir une fenêtre exploitable pour notre analyse. Nous avons fixé le début de cette période entre deux jours avant et deux jours après chaque tour de l'élection.

Nous avons donc été amenés à construire le corpus suivant : tous les articles de Libération, du Monde et du Figaro, faisant au moins une référence à l'abstention, publiés entre les deux jours qui précèdent et les deux jours qui suivirent chaque tour de l'élection présidentielle de 2012.

Soit un total de vingt articles répartis comme suit : sept articles provenant de Libération ; six articles provenant du Monde ; sept articles provenant du Figaro (voir annexe 1 p.43).

Le choix d'une analyse lexicale

Nous avons précédemment fait l'hypothèse d'une normativité implicite du discours médiatique sur l'abstention. Afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, nous avons étudié les jeux de langages utilisés par les articles de notre corpus. Dans la mesure où « tout jeu de langage associe un mode descriptif à un mode interprétatif » (Esquenazi, 2002, p.76), nous avons été à même de comprendre comment y était interprétée l'abstention et ainsi d'évaluer la composante normative de cette interprétation.

Pour cela, il nous a fallu examiner avec précision les termes utilisés lorsque l'abstention était mentionnée dans les articles de notre corpus. Le vocabulaire employé, les associations de

mots, les champs lexicaux auxquels ils appartiennent, les répétitions de termes ont été autant d'éléments qui ont pu nous aider à définir les jeux de langages utilisés.

Réaliser une analyse lexicale des articles de notre corpus s'est donc imposé donc comme une méthode pertinente.

Nous avons procédé comme suit : pour chaque numéro daté du 20 au 24 avril et du 4 au 8 mai 2012, nous avons parcouru l'ensemble des articles de la rubrique politique de chaque quotidien et relevé systématiquement tout nom, adjectif qualificatif, verbe ou adverbe faisant directement ou indirectement (par figure de style, comme la métaphore par exemple) référence à la notion d'abstention. À chaque référence, nous avons incrémenté le compteur du quotidien concerné en fonction du terme rencontré de manière à conserver la source de chaque itération. Nous avons ainsi établi une liste de soixante-douze références réparties en quarante-quatre termes distincts. Nous avons ensuite regroupés ces termes par catégories. Ces catégories de termes constitueront la base de notre travail d'analyse.

Chapitre 2 – L’abstention et ses mots

Des mots qui inquiètent

Hauteur – Force

De tous les termes associés à l’abstention, l’adjectif qualificatif « record » est de loin le plus fréquemment utilisé par les journalistes avec treize occurrences sur un corpus de vingt articles. Nous l’avons regroupé avec d’autres termes dont l’ensemble compose le thème de la *hauteur* et de la *force*. L’utilisation répétée de formules comme « abstention record » ou « record d’abstention » en fait le thème dominant du discours journalistique sur l’abstention, puisqu’il représente 24% du total des termes utilisés. Sur le même thème, on décrit également l’abstention comme étant « forte », ou des populations comme s’étant « fortement abstenues ». Elle peut enfin être présentée comme « massive » ou « élevée ».

Si le thème de la *faiblesse* est également associé à l’abstention, il ne représente que 4% des termes qui la qualifient avec trois occurrences de l’adjectif « faible ».

Ces termes confèrent à l’abstention un caractère *hors norme*. Elle apparaît comme imposante et place le lecteur en position basse, ce qui peut la rendre menaçante ou véhiculer un sentiment d’inquiétude. Le nom « record » est généralement utilisé dans un contexte sportif pour décrire un exploit. Il a pour effet de placer l’abstention en adversaire puissant, en champion. Il lui ajoute un caractère imprévisible : on ne sait pas jusqu’à quel point encore inégalé l’abstention va « s’élever ». Incontrôlable, elle semble pouvoir défier les sondages : par exemple le Figaro du 24 avril 2012 titre « les sondages peuvent-ils avoir raison ? ».

Accroissement – Gain

Le thème de la *hauteur* et de la *force* va de pair avec le thème de l’*accroissement* et du *gain*, qui représente 8% des termes utilisés par les journalistes. Nous retrouvons dans ce thème le verbe « progresser », qui est utilisé dans son sens spatial, alors caractéristique du domaine militaire (Rey, 2000, p.1769) avec l’idée d’« avancer, s’animer par un mouvement de progression » et de « se mouvoir en marchant » (Rey, 2000, p.1769). Il place l’abstention en ennemi dont les troupes « progressent » sur un territoire alors devenu champ de bataille.

L’abstention est donc abordée sous l’angle de la confrontation, avec une première métaphore sportive qui la place en adversaire, puis une métaphore militaire qui la place en ennemi. Si l’idée d’un combat contre l’abstention n’est que rarement explicitée dans les discours des

journalistes, nous en retrouvons la présence implicite dans les termes issus de jeux de langages traditionnellement associés à son cadrage.

Sur le thème de l'*accroissement* et du *gain*, nous avons également relevé le verbe « augmenter » et le nom « hausse ». L'abstention est donc ici associée à un mouvement montant. « La *montée* peut servir à désigner dans différents domaines des progressions anormales, menaçantes ou catastrophiques, sur le schéma conceptuel de la crue » (Barbet, 2007, p.56).

Diminution – Perte

Si l'abstention est également associée à un mouvement descendant, la notion de danger reste cependant présente. En effet, il ne s'agit pas de termes exactement opposés à ceux du thème de l'*accroissement* et du *gain*, où l'abstention « augmente » et est en « hausse ». En ce qui concerne le mouvement descendant, les journalistes ne parlent pas de « diminution » ni de « baisse ». L'abstention « chute », elle « tombe » et « retombe ». Il y a ici l'idée d'une déstabilisation brutale. On retrouve d'ailleurs le verbe « pencher » dans ce thème que nous avons défini comme celui de l'*instabilité* et de la *perte*.

Le nom « chute » peut évoquer un détachement du milieu naturel, comme dans la *chute des cheveux* ou la *chute des feuilles* (Rey, 2000, p.444). « Il est également employé avec une valeur figurée, exprimant l'effondrement d'un pays, d'un régime, le fait de tomber dans la déchéance » (Rey, 2000, p.444). « La chute implique parfois le passage à un état dangereux, qui se produit de façon soudaine ; cette valeur se réalise dans de nombreux contextes ; tomber en embuscade, tomber entre les mains de qqn, tomber malade » (Rey, 2000, p.44). Une fois de plus, la notion d'abstention est mise en présence de termes évocateurs de danger.

Le détachement lié à la chute se retrouve dans les termes « retrait » ou « recul » également cités dans les articles. Le terme « retrait » place l'abstentionniste « derrière ou à côté » (Barbet, 2007, p.57). Quant à « recul », il est utilisé pour parler du « recul de l'abstention ». Il peut alors être relié aux métaphores guerrières mises en évidence précédemment. À la « progression » de l'abstention s'oppose son « recul », qui évoque à la fois un retour en arrière et un renoncement, un abandon.

Des mots qui jugent

Fuite

Ces termes font écho à ceux que nous avons regroupés dans le thème de la *fuite*. Cette fuite peut s'exécuter dans deux sens : en s'éloignant de l'abstention ou en s'en rapprochant.

Le premier s'illustre par le verbe « échapper » employé selon l'exemple suivant : « le scrutin présidentiel échappe-t-il à la hausse de l'abstention ? » (Le Monde, 23 avril 2012). « Échapper » est alors utilisé dans le sens de « se maintenir hors d'atteinte de ce qui est considéré comme menaçant » (Rey, 2000, p.693).

Cette nécessité de fuir l'abstention s'oppose à un mouvement de fuite vers cette dernière. Elle est alors décrite comme une « échappatoire », on s'y « réfugie ». Ces termes induisent une forme de lâcheté de la part des abstentionnistes, qui selon le sens figuré du verbe *réfugier*, « [s'évadent] vers un monde où l'on se sent à l'abri ». Il y a là l'idée d'une démission vis-à-vis de supposées responsabilités individuelles.

Tentation

Le citoyen s'enfuit par lâcheté et devient abstentionniste par faiblesse. Il ne résiste pas à la *tentation* qui fait partie des thèmes que nous avons identifiés.

Le verbe « succomber » est notamment utilisé pour décrire cette faiblesse. Il est « emprunté au latin *succumbere* 'tomber sous (qqun)' et d'une forme altérée de *cubare* 'être couché' » (Rey, 2000, p.2186). L'abstentionniste est ici encore situé à un niveau inférieur et rendu passif. Le verbe est aussi « métaphorique, pour 'être vaincu' et, à propos d'une femme, 'abandonner, céder à un homme' » (Rey, 2000, p.2186). L'abstention apparaît alors en plaisir coupable auquel l'abstentionniste s'adonne par manque de volonté ou de valeurs.

Sur le thème de la *tentation*, un journaliste utilise également l'expression « pécher par abstention ». S'il ne s'agit pas ici d'enfreindre une loi divine, il y a tout de même dans le verbe « pécher » l'idée de « commettre une faute, une erreur, se tromper » (Rey, 2000, p.1574). L'abstentionniste serait un pécheur qui, d'après les éléments d'analyse rassemblés jusqu'ici et selon l'église catholique, pourrait pécher par « acédie ». Une forme de dépression spirituelle qui témoigne d'une négligence et d'un désintérêt s'exprimant par le « dégoût pour

la prière », un repli de l'âme sur elle-même ou une attitude extérieure de paresse¹. Tout comme l'abstention, par analogie à l'acédie, semble médiatiquement décrite comme une forme de dépression politique, qui témoigne d'une négligence et d'un désintérêt s'exprimant par le dégoût pour le vote, un repli du citoyen sur lui-même ou une attitude extérieure d'inactivité.

Qu'il puise son origine dans le divin ou le social, un jugement est manifestement porté sur l'abstention dans les articles étudiés. Les thèmes de la *fuite* et de la *tentation* regroupent des termes qui construisent le profil d'un abstentionniste peureux, faible, bas, négligent, inactif...

Déception – Abandon

Nous pouvons leur adjoindre le thème de la *déception* et de l'*abandon*, qui à lui seul représente plus de 14% de l'ensemble des termes décrivant l'abstention.

Sur ce thème, les termes les plus fréquemment utilisés sont liés au « désenchantement ». Les journalistes évoquent par exemple des citoyens « désenchantés », ou affirment la nécessité de « résister au désenchantement démocratique » comme l'a titré le Monde du 21 avril. Un citoyen « enchanté » serait, selon les deux sens du terme, soit « rempli d'un vif plaisir », soit « soumis à un charme irrésistible et inexplicable ». Par opposition, l'abstentionniste se définit lui dans une certaine morosité et apparaît comme un citoyen terre-à-terre. Il est décrit comme un enfant déçu refusant de jouer à un jeu de société. Ce processus d'infantilisation se retrouve dans le terme « bouder », présent dans trois des vingt articles. L'abstentionniste « boude » les urnes, les élections, les scrutins.

Sur ce thème de la *déception* et de l'*abandon*, sont également utilisés les termes « désintéressés » et « démobilisation », terme que nous pouvons ajouter à la liste des métaphores martiales commencée précédemment, « mobiliser » étant passé au dix-neuvième siècle « dans le vocabulaire de la défense militaire pour 'mettre sur le pied de guerre' » (Rey, 2000, p.1352). « Démobiliser » est aujourd'hui également employé pour signifier une « baisse de combativité militante, spécialement en politique » (Rey, 2000, p.1352). Ainsi définir « démobilisation » en synonyme d'« abstention » revient à circonscrire le militantisme politique au sein de la « participation » électorale. Cette *résistance terminologique* interdit toute reconnaissance de l'abstentionnisme « dans le jeu » en tant que forme d'engagement politique relevant de préoccupations collectives.

¹ Voir définition de l'acédie selon l'Église catholique en France : <http://www.eglise.catholique.fr/ressources-annuaires/lexique/definition.html?lexiqueID=136&Expression=Ac%E9die> [consulté le 9 juin 2012]

Des mots qui imagent

Vivier

C'est pourquoi nous relevons des termes issus de la métaphore du *vivier* que nous avons constituée en thème et dont l'idée est celle d'un stock d'abstentionnistes dans lequel il suffirait de puiser pour augmenter le taux de « participation ». Sont mentionnés à deux reprises les termes de « réserve » et de « potentiel » d'abstentionnistes, qui les placent ainsi dans une sorte de milieu naturel où ils se trouveraient sans y avoir vraiment réfléchi, sans volonté si ce n'est celle d'exister à l'image d'animaux sauvages qu'il faudrait parquer.

Une allusion militaire, dans la lignée ce que nous pouvons désormais appeler une *métaphore filée de la guerre*, est également présente dans ce thème : une stratégie politique consisterait à « recruter » des électeurs dans les « rangs » des abstentionnistes. « Recruter » qui signifie « compléter une armée en levant des troupes » (Rey, 2000, p.570) mais qui est également utilisé aujourd'hui dans le domaine du travail : l'abstentionniste n'a donc pas d'*emploi social*, il est à la politique ce que le chômeur est à l'économie.

Événement

Certains articles proposent encore de *réveiller les citoyens endormis* avec des termes appartenant à la métaphore de l'*événement*, thème sous lequel nous avons regroupé « rendez-vous », « appel », « alarme » ou encore « réveil ».

« Rendez-vous », à la fois nom et forme conjuguée à l'impératif du verbe *se rendre*, peut être entendu comme une injonction (*rendez-vous au bureau de vote*), alors indication de *la marche à suivre*. Le vote semble en effet se caractériser par un déplacement : on *va* voter. Ce qui par opposition confère à l'abstention une dimension statique, également identifiée par Denis Barbet dans son étude des discours des professionnels de la politique :

« [...] opposer l'électeur mobile à l'abstentionniste statique n'est pas anodin dans une société valorisant activité et mouvement. L'inertie souvent caricaturée de l'abstentionniste, soupçonné de rester chez lui ou immobile au bord de l'eau en lorgnant le bouchon de sa ligne, traduit une certaine dépréciation » (Barbet, 2007, p.58).

Les autres termes relevant de la thématique de l'*événement* sont révélateurs de plusieurs présupposés attribués aux abstentionnistes : leur lancer un « appel » présuppose qu'ils ne sont pas attentifs ; tirer un signal d'« alarme » présuppose qu'ils ne sont pas alertes ; enfin témoigner d'une volonté de « réveil » présuppose qu'ils ne sont pas éveillés.

Distinction

Les scrutins jugés à « faible abstention » sont quant à eux évoqués sur le mode de la *distinction*. Nous avons relevé des expressions comme « palme du civisme », employée « sur le modèle du latin *palma* comme symbole de la victoire » (Rey, 2000, p.1522). Expression que l'on peut renvoyer à « aigris de civisme¹ » rencontrée lors de notre analyse exploratoire et utilisée pour décrire les abstentionnistes. Par analogie à l'œnologie, les années à élections peuvent être classées en termes de « crus », 2012 étant par exemple jugée comme un « bon cru ». Le taux d'acidité du vin et le taux d'abstention à une élection semblent avoir en commun le soleil, qui dans un cas rend le raisin sucré et dans l'autre l'abstentionniste labile. On s'inquiète en effet du soleil et des vacances qui pourraient extraire les citoyens des bureaux de vote. Si les conditions météorologiques le permettent, l'élection entrera peut être dans le « top 10 », expression également présente dans notre corpus. Tout comme la mention « honorable » qui fait du vote un acte « digne de respect », « qui fait honneur » (Rey, 2000, p.1039).

Des mots qui analysent

Si les termes rencontrés précédemment forment ensemble une « tentative rationalisante pour imposer une vision normative » (Esquenazi, 2002, p.78), nous relevons néanmoins la présence de termes expliquant l'abstention dans un « effort rationnel d'interprétation » (Esquenazi, 2002, p.78). Ils appartiennent au vocabulaire de l'*analyse* et confirment l'hypothèse d'une certaine réflexivité du discours de la presse écrite nationale autour de l'abstention. Le thème de l'*analyse* regroupe environ 9% des termes utilisés pour dire l'abstention et contient, sur le mode descriptif, « atteint », « se situer », « placer », « mesuré », « comparable » et « niveau ». Sur le mode interprétatif, nous relevons des associations de termes comme « abstention critique », « abstention différentielle » ou encore « abstention sociologique » qui contredisent en partie (nous y reviendrons) l'hypothèse de la représentation exclusive de l'abstention « hors jeu » dans le discours médiatique. Ces associations, qui qualifient chacune l'abstention différemment, permettent de penser plusieurs catégories d'abstentionnistes qui renverraient à des réalités sociales différentes.

¹ Source : <http://www.ina.fr/politique/elections/video/BX00001351870/elections-cantonale-et-regionale-les-abstentionnistes-du-premier-tour.fr.html> à 00:00:30 [consulté le 10 mai 2012]

Chapitre 3 – les variantes d’un même profil

Profil général de l’abstention

Nous proposons à présent de développer l’*instantané* du discours de la presse écrite nationale sur l’abstention afin d’en apprécier le profil général. Pour cela, nous avons réalisé un graphique à partir des données chiffrées issues de notre analyse (voir annexe 3 p.45). Il classe les thèmes définis précédemment selon leur nombre de références, c’est-à-dire non pas selon le nombre de termes qu’un même thème regroupe, mais en nombre de fois que chaque terme d’un même thème a été rencontré. Nous avons ainsi été à même de visualiser les caractéristiques dominantes des mises en discours étudiées.

Certains thèmes partagent des caractéristiques communes, c’est pourquoi nous les avons regroupés. Comme le thème de la *hauteur* et de la *force* et celui de la *faiblesse* qui ont en commun la notion d’*intensité*. Nous avons également regroupé le thème de l’*accroissement* et du *gain* avec celui de l’*instabilité* et de la *perte* sous le thème de l’*évolution*, caractérisé par la notion d’un changement d’état.

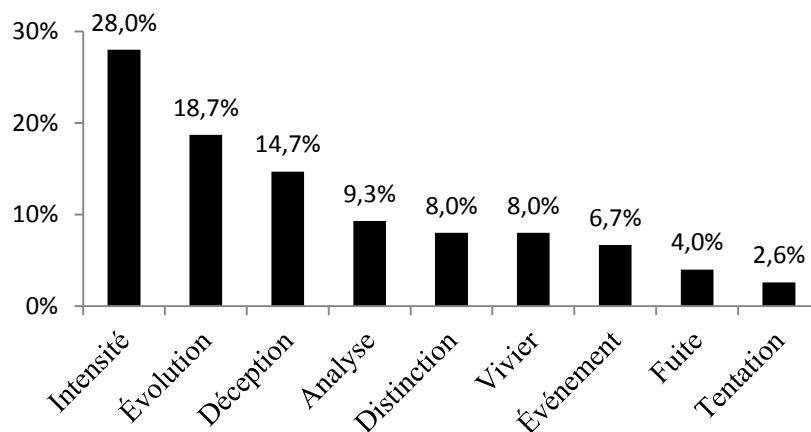


Figure 1 : classement des thèmes selon leur nombre de références exprimé en pour cent

Ce graphique révèle que les termes les plus dépréciatifs restent minoritaires. En effet, les thèmes de la *fuite* et de la *tentation*, qui peuvent représenter les critiques les plus ouvertes et les plus dures adressées à l’abstention, arrivent en dernière position. Cela peut être interprété comme la part explicite de culpabilisation qui peut, de-ci de-là, refaire surface.

Les termes relatifs à l’*analyse* ne sont pas pour autant majoritaires. Nous pouvons affirmer que le commentaire journalistique de l’abstention est moyennement analytique, car avec 7 références, ce thème est le plus proche de la moyenne qui est d’environ 6,8 références par thème.

Les termes les plus utilisés pour dire l'abstention révèlent une normativité implicite. C'est-à-dire que si l'abstention n'est pas explicitement condamnée, elle est néanmoins située en dehors d'une norme sociale, d'une « bonne conduite » implicitement définie, ici par différents procédés lexicaux.

Avec par exemple un style métaphorique, que l'on retrouve dans les thèmes de la *distinction*, de l'*événement* ou du *vivier*, qui lie plus ou moins fortement le vote au pôle « positif » comme pourrait le nommer Denis Barbet. Ces thèmes pourraient également inclure la *métaphore filée de la guerre* et ses termes éparpillés, qui abordent l'abstention sur le mode de l'affrontement. Si les images qu'ils véhiculent sont moins péjoratives que celles de la *fuite* et de la *tentation*, elles sont cependant plus fréquentes et ces thèmes viennent se placer devant dans notre profil général de l'abstention.

La nette majorité des termes faisant référence à l'abstention sont ceux associés à son *intensité* et son *évolution*. Ils ne sont pas utilisés dans la perspective d'un jugement explicite, ni d'une analyse réellement distanciée. Par association d'idées, ils donnent ce que nous pourrions appeler une *teinte* normative aux discours.

L'abstention est en effet associée au danger, à l'inquiétude ; qui dans le thème de l'*intensité* réside dans l'utilisation de termes pouvant servir à décrire une catastrophe naturelle comme une tempête ou un tsunami (« record », « forte », « élevée », « massive ») ; et qui dans le thème de l'*évolution* réside dans l'utilisation de termes évoquant un changement d'état soudain, la rupture d'une continuité, l'idée d'une élévation précédant un effondrement.

Les résultats de cette analyse font état des points communs entre les mises en discours de l'abstention des différents titres de presse. Ils traduisent notamment l'utilisation de jeux de langages communs qui constituent un vivier de mots et d'expressions dans lequel les journalistes vont puiser pour décrire et interpréter l'abstention. Seraient-ils « victimes d'une construction trop élaborée » selon l'expression de Jean-Pierre Esquenazi (2002, p.41) ? Le fait est qu'une « tentative rationalisante » prend manifestement le pas sur un « effort rationnel d'interprétation ». Un tel cadrage de l'abstention ne permet donc pas d'appréhender les multiples réalités sociales auxquelles peut renvoyer cette notion, et ainsi de poser rationnellement les termes d'une meilleure participation politique.

Un profil variable

La question se pose désormais de savoir si ce profil se retrouve de manière uniforme ou s'il existe des variations notables des mises en discours médiatiques de l'abstention. La composante normative de ce discours est-elle construite de la même manière par l'ensemble des acteurs médiatiques ? Y a-t-il dans ce cadre général plusieurs cadres spécifiques ? Nous avons pour cela étudié les caractéristiques propres aux différents cadrages des titres de presse de notre corpus.

Plusieurs scénarios possibles

La précédente analyse a permis d'identifier différentes *manières* d'aborder l'abstention, différents modes d'expression.

Tout d'abord sur le mode du *jugement*, qui pourrait regrouper les thèmes de la *tentation*, de la *fuite* et de la *déception*. Ce mode regroupe les termes qui valorisent la « participation » ou déprécient l'abstention de manière explicite.

Il y a ensuite le mode *métaphorique*, qui pourrait regrouper les thèmes de la *distinction*, de l'*événement* ou du *vivier*. Ce mode, plus ou moins explicite, regroupent les termes qui ne constituent pas une attaque de front dirigée contre l'abstention, mais tendent vers un encouragement de la « participation ».

Il y a enfin le mode *analytique*, qui pourrait regrouper les thèmes de l'*intensité*, de l'*évolution* et de l'*analyse*. Ce mode regroupe les termes qui relèvent soit d'une analyse critique de l'abstention (qui donne au discours une *teinte* normative) soit d'une analyse distanciée.

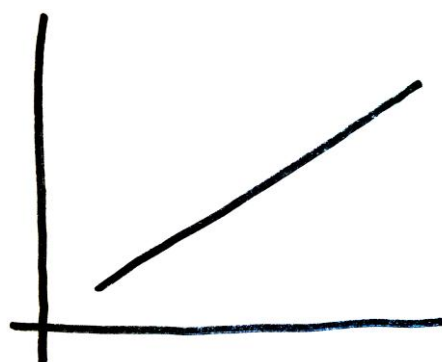
Ces trois modes ainsi définis représentent une gradation sur l'échelle de *scientificité* d'un discours : ils vont de la rationalisation du mode du *jugement*, à la rationalité du mode *analytique*, en passant par le niveau intermédiaire du mode *métaphorique*. Ces manières d'aborder l'abstention vont de la plus normative à la moins normative.

En utilisant les données issues de notre analyse lexicale, nous pourrions graphiquement représenter les tendances discursives propres à chaque titre de presse en plaçant le nombre de références sur l'axe des ordonnées et les modes correspondants sur l'axe des abscisses, allant du moins normatif au plus normatif selon la répartition suivante.

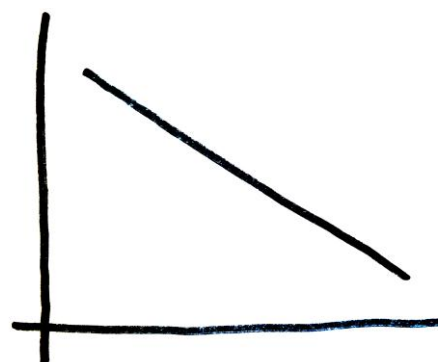
Tentation	Fuite	Déception	Distinction	Événement	Vivier	Intensité	Évolution	Analyse
Jugement			Métaphore			Analyse		

Ce tableau représente donc la mise en forme que nous proposons pour l'axe des abscisses. Il présente une gradation dans la *scientificité* des thèmes que nous avons classés selon notre propre interprétation. Ce classement est donc discutable, mais il convient à notre analyse dans le sens où il ne s'agit pas ici d'établir une réalité scientifique purement rationnelle et solidement ancrée méthodologiquement ; mais plutôt d'identifier une tendance, une variation pouvant être perçue au-delà de la pure subjectivité.

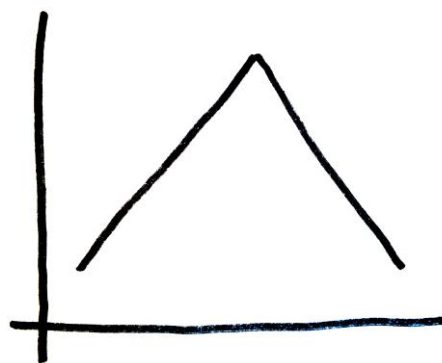
En faisant correspondre chaque thème avec son nombre de références pour chaque quotidien, nous obtiendrons trois courbes dont nous avons préétabli plusieurs scénarios possibles :



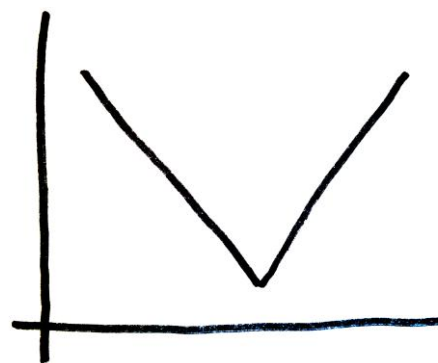
Scénario 1



Scénario 2



Scénario 3



Scénario 4

Le scénario 1 correspond au cadrage le plus « scientifique » de l'abstention. Le vocabulaire majoritairement utilisé est celui de l'analyse. Ce type de discours ne constitue pas une dépréciation explicite de l'abstention. Parfois métaphorique, la normativité dont il peut éventuellement faire preuve reste implicite. Il a plutôt tendance à pratiquer une analyse distanciée de l'abstention. Il pourrait schématiquement être celui d'un analyste travaillant pour un institut de sondage.

Le scénario 2 correspond au cadrage opposé, c'est-à-dire le moins « scientifique ». Il se caractérise par une forte critique de l'abstentionnisme et ne propose pas ou peu d'analyse proprement dite. C'est un discours très normatif, qui condamne ouvertement l'abstention et appelle à la « mobilisation ». Il pourrait schématiquement être celui d'un militant politique.

Le scénario 3 correspond à un cadrage qui n'est ni vraiment rationnel ni vraiment rationalisant. Il exprime les enjeux de l'abstention sur un mode *métaphorique*. Il traduit une forme d'engagement en faveur d'un ordre social établi et une forme de respect des pratiques sociales dans leur variété. Il est peu normatif dans le sens où il invite à la « participation » plus qu'il ne la prescrit. Il pourrait être celui d'un quotidien revendiquant à la fois une appartenance politique et une certaine objectivité.

Le scénario 4 correspond à un cadrage qui est lui à la fois rationnel et rationalisant. Peu métaphorique, il présente un discours pragmatique ancré dans « la » réalité du social. Il témoigne à la fois d'une volonté forte de créer un *monde commun* (Esquenazi, 2002, p.26), ce qui lui confère un caractère normatif ; et de faire un compte-rendu objectif. Il pourrait être celui d'un quotidien ne revendiquant pas spécialement d'appartenance à un parti mais qui intégrerait l'idéologie (au sens large) d'un système politique.

Des cadrages différents selon les titres

À partir des données issues de notre analyse lexicale (voir annexe 2 p.44), nous avons pu identifier les tendances relatives aux modes d'expressions de l'abstention de chaque quotidien, que nous avons représentées ci-dessous.

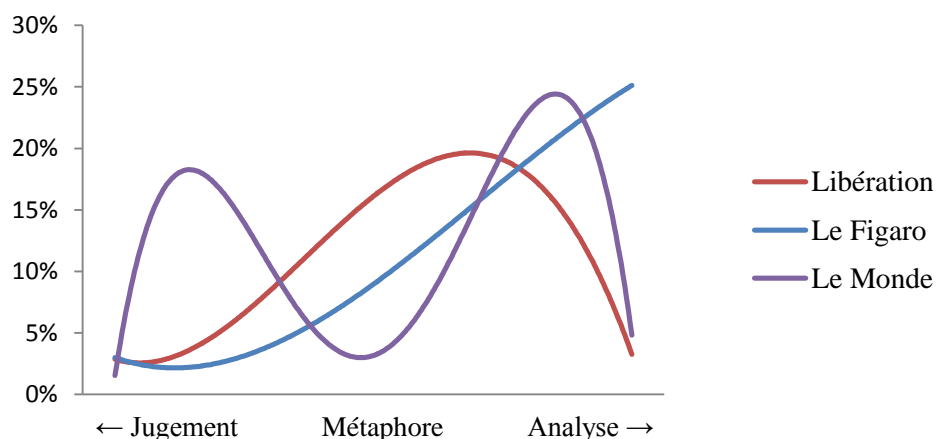


Figure 2 : répartition des modes d'expression de l'abstention dans les discours des trois quotidiens¹

¹ La courbe présentant un creux est celle du Monde. Celle présentant une bosse est celle de Libération. La courbe montante est celle du Figaro.

Afin de visualiser au mieux les tendances de chaque quotidien, nous avons construit ces trois courbes de tendance polynomiale qui sont adaptées pour « représenter des fluctuations de données¹ ». Ainsi les valeurs estimées pour la tendance ne correspondent pas avec exactitude aux valeurs réelles (consultables p.44). Cependant, la fiabilité des trois courbes demeure satisfaisante, puisque leurs coefficients de détermination R^2 sont compris entre 0,5 et 0,7 (1 correspondant à la fiabilité maximale²), l'objectif n'étant pas ici de se reporter à aux courbes avec précision pour identifier une valeur particulière, mais d'identifier les variations générales qu'elles proposent. Les données initiales se répartissent entre trois pôles que sont le *jugement*, la *métaphore* et l'*analyse*. Ces courbes de tendance polynomiale sont donc d'ordre 3.

Ainsi chaque titre adopte l'un des scénarios précédemment défini. La courbe du journal libération correspond au scénario 3 ; la courbe du Monde au scénario 4 ; et la courbe du Figaro au scénario 1. Le journal le Monde apparaît donc comme le plus explicitement normatif vis-à-vis de l'abstention. Il présente néanmoins les caractéristiques d'un discours *analytique*, qui témoigne d'un certain équilibre entre rationalité et rationalisation. À l'inverse, les mises en discours de l'abstention par le journal Libération n'apparaissent ni comme une véritable « tentative rationalisante » ni comme un véritable « effort rationnel d'interprétation » (Esquenazi, 2002, p.78). Elles témoignent d'une écriture *empathique*, invitant à la « participation » électorale sur un mode métaphorique. Enfin, le journal Le Figaro apparaît comme le plus *analytique*. Ses mises en discours de l'abstention sont principalement axé sur les chiffres et leurs significations ; c'est notamment le seul journal émettant l'hypothèse de plusieurs catégories d'abstentionnistes³.

Ces observations sont toutefois à nuancer. En raison d'une part de la part subjective de notre analyse dans la définition des thèmes et des modes d'expression de l'abstention, et d'autre part parce qu'il s'agit de tendances qui ne sont de fait pas systématiques. Néanmoins, l'élément essentiel de cette analyse est la mise en évidence de variations des mises en discours de l'abstention selon les titres de presse, qui s'ils forment ensemble un discours normatif, utilisent différents cadres et jeux de langages qui dépendent des logiques qui leur sont propres.

¹ Source : <http://office.microsoft.com/fr-ch/help/choisir-la-meilleure-courbe-de-tendance-pour-vos-donnees-HP005262321.aspx> [consulté le 12 mai 2012]

² « Coefficient de détermination (R^2) : nombre compris entre 0 et 1 indiquant le degré de correspondance entre les valeurs estimées pour la tendance et vos données réelles » (à la même URL).

³ Nous avons relevé « abstention critique », « abstention différentielle » ou encore « abstention sociologique »

Conclusion

Une approche communicationnelle de l'abstention est nécessaire pour appréhender les multiples sens que cette notion peut recouvrir. Elle est en effet la résultante d'une co-construction réalisée à partir des discours de différents acteurs sociaux, qui dépendent chacun de logiques institutionnelles et politiques, sociales et individuelles. Ces discours sont produits en retour à l'acte de communication qu'est l'abstention, dans le but de lui attribuer un sens univoque et dont l'enjeu est le contrôle de l'espace public.

Les médias ont une position centrale au sein de ce processus. Tout d'abord parce que média et démocratie sont animés par la même volonté de créer un *monde commun* (Esquenazi, 2002, p.26) d'une part ; et d'exposer les divergences au sein de l'*espace social* (Esquenazi, 2002, p.26) d'autre part. Ensuite parce que les médias articulent selon une logique d'adaptation l'ensemble des discours des différents acteurs sociaux. Ils se situent au croisement de toutes les logiques de production de sens de la notion abstention.

Mais l'abstention telle qu'elle figure dans les médias n'est pas le simple reflet des discours d'acteurs sociaux. Des logiques propres aux médias, d'ordres économiques et sémiologiques, se conjuguent aux précédentes logiques et sont déterminantes dans les mises en discours médiatiques de l'abstention.

Pour les médias, dire l'abstention nécessite l'acceptation de leur discours par les groupes sociaux auxquels il est destiné, et donc une compatibilité du mode d'interprétation de l'abstention. Selon le modèle d'événement qu'est l'abstention, une série de cadres et de jeux de langages prêts à l'emploi sont appliqués à des faits sociaux de non-vote. Les multiples réalités sociales auxquelles ils renvoient font donc l'objet d'un processus d'uniformisation qui les accorde au singulier derrière l'événement médiatique qu'est l'abstention selon une configuration précise des éléments qui en composent le modèle.

Dans le cas du média télévisuel, ce surcadrage se traduit par une grammaire de la représentation visuelle de l'abstention, dont la mise en scène prévoit le rôle médiatique qu'est celui de l'abstentionniste, alors fortement discrédité. La télévision semble ainsi véhiculer un discours particulièrement normatif, mais elle n'est pas représentative de l'ensemble du discours médiatique sur l'abstention en ce sens qu'elle joue un rôle à part dans le partage des croyances et de représentations d'une même société.

Le cadrage de la presse écrite nationale s'impose lui comme un cadrage de référence en matière d'analyse et de commentaire de scrutin. Il revendique un « effort rationnel d'interprétation » qui appliqué à l'abstention semble pouvoir permettre de poser rationnellement les termes d'une meilleure participation politique.

Or, les jeux de langages utilisés par la presse écrite nationale sont révélateurs d'aspirations normatives. Si l'abstention n'est pas explicitement condamnée, elle est néanmoins située en dehors d'une norme sociale, d'une « bonne conduite » implicitement définie par différents procédés lexicaux. Une « tentative rationalisante » prend le pas sur l'« effort rationnel d'interprétation » que revendique la presse écrite nationale. Un tel cadrage de l'abstention ne permet pas d'appréhender les multiples réalités sociales auxquelles peut renvoyer cette notion.

Si elles forment ensemble un discours normatif, les mises en discours de l'abstention varient cependant selon les titres de presse. Ces derniers privilégient différents cadres et jeux de langages qui dépendent des logiques qui leurs sont propres et laissent parfois entrevoir la possibilité d'une remise en question des schémas interprétatifs traditionnels de l'abstention.

De nombreux aspects des mises en discours médiatiques de l'abstention n'ont pas été éclairés par notre analyse, ce qui nous mène à de nouveaux questionnements.

Les théories ancrées en sciences de l'information et de la communication au sujet des industries culturelles combinées à une étude de terrain au sein d'une entreprise médiatique en période électorale pourraient contribuer à éclairer notre questionnement en ce qui concerne les logiques politico-économiques de production du discours médiatique. Nous verrions ainsi dans quelles pratiques s'inscrivent la conservation et l'utilisation des cadres et des jeux de langage que nous avons mis en évidence.

Utiliser le concept d'espace public permettrait d'interroger plus finement les raisons d'un tel cadrage médiatique. Ne traduit-t-il pas une volonté des médias de légitimer un système politique dans lequel ces derniers sont eux-mêmes sont légitimes ? Nous pourrions également analyser en quoi la fragmentation de l'espace public, mise en évidence par Bernard Miège, permet indépendamment du fait de voter ou non, une action collective.

Bibliographie

Ouvrages

- ALMEIDA Nicole (d'), *La société du jugement : essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*. Paris : A. Colin, 2007, 252p.
- BACOT Paul, *Dictionnaire du vote : élections et délibérations*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1994, 191p.
- BAUDRILLARD Jean, *Simulacres et simulations*. Paris : Galilée, 1981, 233p.
- BRACONNIER Céline et DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention : aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*. Paris : Gallimard, 2007, 460p.
- BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*. Paris : Liber, 1996, 95p.
- CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien. 1, Arts de faire*. Paris : Gallimard, 1990, 349p.
- CHARAUDEAU Patrick, *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Paris : Nathan, 1997, 286p.
- DURAND Olivier, *À quoi bon aller voter aujourd'hui ?* Paris : l'Harmattan, 2009, 135p.
- *Le vote blanc : pour un suffrage vraiment universel*. Paris ; Montréal : l'Harmattan, 1999, 121p.
- ESQUENAZI Jean-Pierre, *L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2002, 183p. (La Communication en plus).
- GERSTLÉ Jacques, *La communication politique*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992, 127p.
- HUYSE Lucien, *L'apathie politique : étude sociologique*. Anvers ; Bruxelles : Érasme, 1969, 222p.
- LANCELOT Alain, *L'abstentionnisme électoral en France*. Paris : A. Colin, 1968, 289p.
- SOULAGES Jean-Claude, *Les rhétoriques télévisuelles*. Bruxelles : De Boeck, 2007, 153p.
- WATZLAWICK Paul, HELMICK BEAVIN Janet et D. JACKSON Don, *Une logique de la communication*. Paris : Seuil, 1979, 280p.

Articles de revues

- BARBET Denis, « Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie » **[Document en ligne]** *Mots*, n°83, 2007, pp. 53-67. Disponible sur : <<http://mots.revues.org/890>> (consulté en décembre 2011).
- CONAN Eric, « Où va le journalisme ? », *Esprit*, n°167, décembre 1990, pp. 5-12.
- DOBRZYNSKA Agnieszka « Analyse comparative du rôle des normes et pratiques journalistiques à la télévision dans la couverture de la campagne électorale fédérale canadienne de 1997 », *Communication*, n°21/2, hiver-printemps 2002.
- DOLEZ Bernard, « À la recherche de l'abstentionnisme différentiel. Actualité d'une vieille question », *Revue française de science politique*, n°54, 2004, pp.669-680.
- MUXEL Anne, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », *Pouvoirs*, n° 120, 2007, pp.43-55.
- PAILLIART Isabelle et LAFON Benoît, « Malades et maladies dans l'espace public », *Questions de communication*, n°11, 2007, pp.7-15.
- PAN KÉ SHON Jean-Louis, « Déterminants de la non-inscription électorale et quartiers sensibles en France », *Population*, n°59, 2004, pp.147-160.
- ROUET Gilles, « L'abstention aux élections européennes de juin 2009. Une affaire de citoyennetés, d'identités et de cultures », *Cahiers Sens public*, n° 11-12, 2009, pp. 239-286.

Dictionnaires

- REY Alain, *Dictionnaire historique de la langue française Tome 1*. Paris : Dictionnaires LE ROBERT, 2000, 1243p.

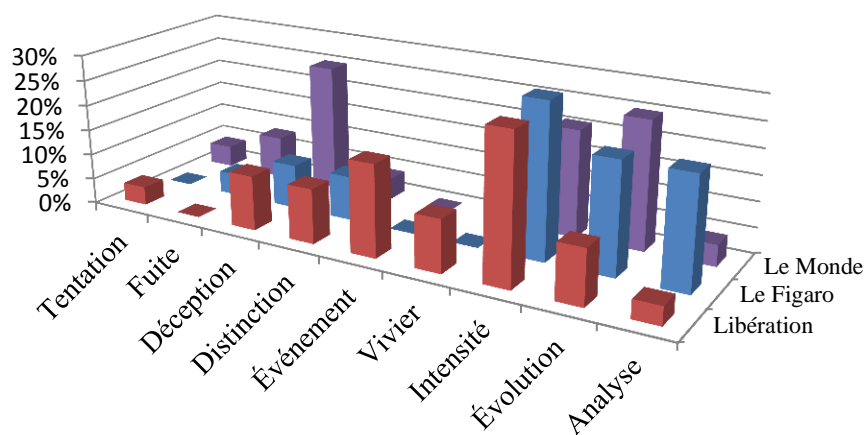
Annexes

Annexe 1 : articles du corpus

	Date	Titre	Auteur(s)	Page
Libération	22/04/2012	J-1 : les enjeux sont faits	Antoine Guiral	2
	22/04/2012	2012, un cru entre deux chaises	Paul Quinio	5
	22/04/2012	La France, de gauche à droite et en travers	Pascale Nivelles	6
	23/04/2012	Hollande premier, Sarkozy distancé, Le Pen placée	François Wenz-Dumas	2
	23/04/2012	François Hollande, c'est son tour	Laure Bretton	4
	24/04/2012	"La campagne a été moins nulle que ce qui se dit"	Plusieurs envoyés spéciaux	16
	24/04/2012	Contre Sarkozy, objectif l'urne	Antoine Guiral	2
Le Figaro	22/04/2012	Questions pour un scrutin / A quel niveau sera l'abstention ?	Jean-Baptiste Garat	2
	07/05/2012	Une participation de plus de 80 %	Gaëtane Morin	3
	05/05/2012	Quatre clefs pour comprendre le second tour de la présidentielle	Jean-Baptiste Garat	2
	24/04/2012	Les sondages peuvent-ils avoir raison ?	Albert Zennou	9
	24/04/2012	L'élection présidentielle, rendez-vous préféré des Français	Josseline Abonneau	16
	24/04/2012	La forte dynamique de Marine Le Pen	Josseline Abonneau	14
	23/04/2012	Plus de huit Français sur dix se sont rendus aux urnes	Gaëtane Morin	2
Le Monde	21/04/2012	Résister au désenchantement démocratique	Erik Izraelewicz	1
	21/04/2012	Pour gagner l'élection, séduire ou rassurer les seniors	Alexandre Lemarié	2
	23/04/2012	Le scrutin présidentiel échappe-t-il à la hausse de l'abstention ?	Thomas Wieder	3
	24/04/2012	Les deux référendums anti-Sarkozy	Erik Izraelewicz	1
	24/04/2012	L'inattendue du premier tour	Patrick Jarreau	2
	24/04/2012	La délicate alchimie des reports de voix, clé du second tour	Pierre Jaxel-Truer	3

Annexe 2 : éléments intermédiaires ayant servis à la réalisation de la figure 2 p.38

	Jugement			Métaphore			Analyse		
	Tentation	Fuite	Déception	Distinction	Événement	Vivier	Intensité	Évolution	Analyse
Libération	3,6%	0,0%	10,7%	10,7%	17,9%	10,3%	28,6%	10,7%	3,6%
Le Figaro	0,0%	4,3%	8,7%	8,7%	0,0%	0,0%	34,7%	21,7%	21,7%
Le Monde	4,2%	8,3%	25,0%	4,2%	0,0%	8,3%	20,9%	25,0%	4,2%



Annexe 3 : termes faisant référence à l'abstention classés par thèmes

Hauteur - Force

<i>record</i>	13
<i>fort-</i>	3
<i>élevée</i>	1
<i>massive</i>	1
Total	18
%	24,0%

Déception - Abandon

<i>désenchant-</i>	6
<i>bouder</i>	3
<i>désintéressés</i>	1
<i>démobilisation</i>	1
Total	11
%	14,7%

Instabilité - Perte

<i>chut-</i>	2
<i>tomber</i>	1
<i>retomber</i>	1
<i>recul</i>	1
<i>retrait</i>	1
<i>pencher</i>	1
<i>rater</i>	1
Total	8
%	10,7%

Analyse

<i>atteint</i>	2
<i>se situer</i>	1
<i>placer</i>	1
<i>mesuré</i>	1
<i>comparable</i>	1
<i>niveau</i>	1
Total	7
%	9,3%

Accroissement - Gain

<i>supérieure</i>	2
<i>progresser</i>	1
<i>augmenter</i>	1
<i>hausse</i>	1
<i>meilleur</i>	1
Total	6
%	8,0%

Distinction

<i>cru</i>	2
<i>palme du civisme</i>	1
<i>top 10</i>	1
<i>honorable</i>	1
<i>bon</i>	1
Total	6
%	8,0%

Vivier

<i>réserve</i>	2
<i>potentiel</i>	2
<i>rangs</i>	1
<i>recruter</i>	1
Total	6
%	8,0%

Événement

<i>réveill-</i>	2
<i>rendez-vous</i>	1
<i>alarme</i>	1
<i>appel</i>	1
Total	5
%	6,7%

Faiblesse

<i>faible</i>	3
Total	3
%	4,0%

Fuite

<i>échap-</i>	2
<i>réfugient</i>	1
Total	3
%	4,0%

Tentation

<i>péché</i>	1
<i>succomber</i>	1
Total	2
%	2,6%

Table des matières

Introduction.....	4
PARTIE 1 – VERS UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE DE L’ABSTENTION.....	7
CHAPITRE 1 – DEFINIR L’ABSTENTION	8
Un acte de communication	8
Une construction sociale.....	9
Logiques politiques et institutionnelles	9
Logiques sociales	10
Logiques individuelles	12
La position centrale des médias	13
CHAPITRE 2 – L’ABSTENTION COMME MODELE D’EVENEMENT	16
La complexité de dire l’abstention	16
Abstention, cadres et jeux de langages	17
Approche socio-sémiologique de l’abstention.....	19
PARTIE 2 – ANALYSE DE MISES EN DISCOURS DE L’ABSTENTION AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2012 DANS LA PRESSE ECRITE NATIONALE	24
CHAPITRE 1 – UNE ANALYSE LEXICALE DE LA PRESSE ECRITE NATIONALE	25
Le choix de la presse écrite nationale	25
Le choix d’une analyse lexicale.....	26
CHAPITRE 2 – L’ABSTENTION ET SES MOTS	28
Des mots qui inquiètent.....	28
Hauteur – Force.....	28
Accroissement – Gain	28
Diminution – Perte	29
Des mots qui jugent.....	30
Fuite	30
Tentation	30
Déception – Abandon.....	31
Des mots qui imagent	32
Vivier	32
Événement.....	32
Distinction.....	33
Des mots qui analysent.....	33
CHAPITRE 3 – LES VARIANTES D’UN MEME PROFIL.....	34
Profil général de l’abstention.....	34
Un profil variable	36
Plusieurs scénarios possibles.....	36
Des cadrages différents selon les titres.....	38
Conclusion	40
Bibliographie.....	42
Annexes	43
Table des matières.....	46

